

EN DIRECT

du zaïre

ce qu'est le b.a.s.e.

présentation du b.a.s.e.

Institution autonome qui s'inscrit dans le cadre du programme de l'Unesco en Afrique, le Bureau Africain des Sciences de l'Education est né au VI^e Congrès de l'Association Internationale des Sciences de l'éducation, Aise.

Organisme autonome et international, le Base est avant tout un regroupement régional des Centres de Recherche, Instituts et Facultés des Sciences de l'Education en Afrique. Comme l'indique sa dénomination, le Base est une association publique à caractère scientifique et culturel de compétence internationale dont le siège administratif est situé à Kisangani (Zaïre) près de la Faculté des Sciences de l'Education. Mais ce siège peut être transféré en tout autre pays, membre de l'O.U.A. Le BASE peut s'appeler à juste titre « Association », car il est d'abord une communauté interafricaine des Chercheurs et Professeurs d'Université vouée à la recherche et à la formation. Sa vocation essentielle est la recherche.

Parmi les mobiles qui ont concouru à sa création, nous trouvons notamment les vœux et les recommandations contenus dans plusieurs conférences d'hommes d'Etats africains sur l'éducation, dont celle d'Addis-Abeba en 1961, celle des ministres de l'Education en 1968, et celle sur le développement de l'Education convoquée par l'Unesco en 1972.

objectifs

Les objectifs du Base découlent de ceux de l'Aise, favoriser sur le plan africain les recherches scientifiques dans le domaine de l'Education et de l'Enseignement.

L'apparition d'éléments et problèmes nouveaux dans le domaine de l'éducation en Afrique, est un phénomène qui accompagne l'évolution même du continent.

La prise de conscience par les Etats africains de la nécessité de valoriser l'homme plus que la matière a entraîné une accélération des recherches dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation. De ce fait, l'une des tâches essentielles du Base consiste précisément à identifier les questions nouvelles qui appellent tout particulièrement une étude, et l'élaboration des projets de recherche qui vont au devant des solutions qui doivent être proposées aux décideurs.

Il est essentiel aujourd'hui que les recherches puissent mieux cerner les réalités morales, urbaines, scolaires et éducatives, qui s'imposent comme caractéristiques de notre temps. Le rôle et la portée des systèmes scolaires, les relations entre enseignement et formation, sont des problèmes qui intéressent aujourd'hui tous les pays du monde.

En se fixant un tel objectif, le Base se propose :

- de briser l'isolement des centres nationaux de recherche grâce à la correspondance entre lui et ces centres ;
- d'établir la liaison entre la recherche nationale et régionale ;
- de faire l'appréciation des diversités et des similitudes en termes de valeur.

Voué principalement aux recherches en éducation, le Base ne se préoccupe pas moins de la formation des chercheurs. C'est à ce titre que le Bureau Administratif installé à Kisangani a inscrit dans son programme l'encadrement des assistants de recherche. Ce projet est poursuivi aussi d'ailleurs par les autres membres du Base.

programme

Le Base diffuse déjà un bulletin qui se propose d'être le véhicule d'information systématique entre les universités, instituts, et centres d'éducation africains. Celui-ci sera bientôt complété par une nouvelle publication d'un niveau scientifique élevé, intitulée « Revue Africaine en Sciences de l'Education » (Rase), conçue pour devenir la tribune d'échanges d'idées et de méthodes de travail entre chercheurs et praticiens africains en sciences de l'éducation.

Le Base a établi un programme qui s'étend sur une durée successive de 24 mois. Le thème central choisi est **la valeur du processus éducatif**. L'action tendant à une amélioration qualitative des systèmes d'enseignement, il convient de souligner la nécessité pour chaque pays de concevoir son système éducatif, et de déterminer les finalités de sa situation économique et socio-culturelle. Instrument privilégié de transformation du monde, l'éducation revêt une dimension politique qui engage l'avenir d'un peuple. Dans ce domaine, il faut reconnaître la volonté, l'initiative et les choix nationaux.

Autour de ce thème central, s'articulent d'autres problèmes et sujets de réflexion également retenus pour 1975-1976 :

- La conception du travail en milieu scolaire ;
- Etude et critique des programmes et manuels scolaires ;

— Conférence Internationale sur l'éducation en Afrique (6-11 janvier 1976) qui se tiendra à Kinshasa (1);

— Conférence des ministres africains de l'Education (1976) : propositions du Base sur l'éducation non formelle.

— Les innovations éducatives dans les pays africains;

— L'élaboration de l'Annuaire africain des sciences de l'éducation.

structure interne

Le projet de statut et règlement intérieur approuvé par la première session du C.S.P. dans ses assises de Kinshasa (3-6 juillet 1975) fixe comme suit la structure interne du Base :

— Comité de patronage;

— Conseil Scientifique et Pédagogique du Base dont la présidence est proposée par le Bureau exécutif;

— Bureau administratif situé à Kisangani (Zaïre).

● Comité de patronage

Le Comité de patronage est l'organe suprême, il est composé de tous les ministres africains des sciences de l'éducation.

● Conseil Scientifique et Pédagogique (C.S.P.)

Organe de conception, le C.S.P. fixe les grandes orientations du Base. Il est composé de tous les membres africains de l'Aise d'un ou de deux membres par faculté, institut et centre de recherche. Il comprend aussi des personnalités scientifiques extérieures invitées par le président du C.S.P. Le C.S.P. est présidé par le Bureau exécutif, celui-ci regroupe treize personnalités africaines du monde de l'éducation. Signalons que pour le moment, c'est le directeur général de l'UNESCO, qui est en même temps président du C.S.P. Le C.S.P. nomme le directeur du Bureau administratif sur proposition du Bureau exécutif (B.E.).

● Bureau administratif

Ce bureau dont le siège est à Kisangani, a pour rôle de préparer et d'exécuter les décisions du C.S.P. A ce titre, il s'occupe de :

● la diffusion écrite et orale des fruits de sa recherche;

● l'établissement des contacts qui permettent d'identifier les pistes de recherche;

● la saisie du mécanisme de l'innovation;

● la coordination des recherches sur le plan régional.

Le Bureau administratif est dirigé par le Dr A.S. Mungala, professeur à l'Université Nationale du Zaïre. Il est secondé par trois chefs de section, chargés respectivement des secteurs : de Recherche, de Publication et de Séminaire et Colloque. Le Bureau administratif comprend en outre quatre services : Documentation et Bibliothèque, Media éducatifs, Centre de Production, et enfin Pratiques éducatives et scolaires.

adhésion au b.a.s.e.

Toute institution africaine qui a des préoccupations profondes en matière d'éducation est membre du Base. Cependant, son adhésion ne devient effective qu'après le dépôt d'un formulaire ad hoc.

Au niveau individuel, tout membre africain de l'Aise est d'office membre du Base. Les personnes

non membres de l'Aise et qui expriment leur volonté d'adhésion au Base déposent leur candidature au Bureau administratif qui la soumet à la compétence du Bureau exécutif.

Le BASE considère sa tâche comme une tâche régionale (Afrique), cependant, cela ne l'empêche pas d'entretenir des liens de collaboration avec des institutions non africaines vouées à l'éducation, c'est ainsi qu'il est membre-fondateur de l'Association Internationale pour l'Evaluation Educative (USA).

pourquoi le b.a.s.e. au zaïre (1)

La vocation africaine du Zaïre n'est pas à mettre en doute. C'est une réalité. Cette vocation est tout d'abord naturelle de par la situation géo-politique qu'occupe le Zaïre au sein de l'Afrique. Si l'on sait par ailleurs, que le Zaïre est entouré de pays formant le triple cordon linguistique : francophone, anglophone et lusophone, cette vocation devient une sorte de trait-d'union imposé par l'histoire.

(1) B.A.S.E. B.P. 14, Kisangani, Zaïre.

du ghana

La conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Afrique, organisée avec la coopération de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et la collaboration du gouvernement ghanéen, qui s'est déroulée à Accra du 27 octobre au 6 novembre, a réuni au total 154 délégués (dont 22 ministres et secrétaires d'Etat) de 32 pays membres de la région et 73 observateurs.

Lors de la cérémonie inaugurale, qui a eu lieu en présence du colonel

africacult

I.K. Acheampong, chef de l'Etat ghanéen et président du Conseil militaire suprême, et de W. Eteki M'Boumoua, secrétaire général de l'OUA, le Directeur général de l'UNESCO a notamment déclaré : « Il est symbolique que la première conférence panafricaine consacrée à la culture se tienne dans le premier pays négro-africain à avoir reconquis au cours du XX^e siècle son indépendance et proclamé que la terre promise, c'est le pays natal ».

(1) Cette conférence a été repoussée au printemps 1976.



De gauche à droite : M. G. Bolla. M. Amadou Mahtar M'Bow. Commissionner Owusu-Fordwouh. M. E. Pouchpa Dass.

Après avoir rendu hommage à la mémoire de Kwame N'Krumah et d'Amilcar Cabral, M. M'Bow a rappelé que les notions de développement culturel et de politique culturelle ne se sont imposées que récemment. Il appartient à de semblables conférences d'en poursuivre l'analyse et d'approfondir, dans leurs contextes spécifiques, la réflexion engagée par la communauté internationale à Venise en 1970, a-t-il souligné. M. Mahtar M'Bow a notamment défini ainsi les objectifs de cette conférence : ... « La nécessité de préciser le concept de politique culturelle en fonction des problèmes propres aux Etats membres d'Afrique, d'aider ces derniers à définir des stratégies de développement culturel correspondant à leurs objectifs nationaux en matière de développement général et de faciliter la coopération culturelle régionale et internationale. » (1)

A l'issue de ses travaux, la conférence, qui était présidée par H.E. Owusu-Fordwouh, Commissaire à l'éducation et à la culture du Ghana, a adopté une quarantaine de recommandations.

● Lors des débats, une volonté déterminée et résolue de transcender les frontières et les différences en faveur de la solidarité et de l'unité africaines s'est dégagée, et ce, bien qu'aient été formellement reconnus la diversité culturelle et le pluralisme africains. Par ailleurs, l'affirmation de l'identité culturelle, à la fois facteur de développement endogène et fondement de la coopération internationale, a réuni l'unanimité absolue. « Considérée comme un facteur essentiel de libération et d'édification nationales, cette affirmation, déjà contenue dans le thème du symposium sur la culture africaine organisé par l'OUA dans le cadre du premier Festival culturel panafricain d'Alger en 1969, consti-

tue désormais une revendication commune à tous les peuples d'Afrique. Ses dimensions n'ont pas encore été clairement analysées ni ses implications politiques entièrement définies, mais il existe de toute évidence une volonté unanime d'être soi-même. » (2) Cette affirmation passe par la revalorisation des valeurs culturelles authentiquement africaines — les langues, qu'il convient d'insérer dans les différents systèmes éducatifs et administratifs, les traditions orales, la sauvegarde du patrimoine. A ce propos, les délégués ont souligné l'importance d'une mise en œuvre rapide du Plan décennal, adopté par la Conférence générale en 1972, tandis qu'était préconisée l'extension des centres régionaux s'occupant de ces questions.

● L'unanimité s'est faite également sur la nécessité pour les Etats africains de définir une politique culturelle comme ils le font en matière d'éducation, de sciences ou de communication, mais — et c'est là une nouveauté — en tenant compte des interactions entre ces différentes politiques, c'est-à-dire en

intégrant le développement culturel au Plan général de développement.

● De même, ils ont mis un accent particulier sur la nécessité d'assurer la formation des nombreux personnels requis par l'action culturelle, notamment dans les domaines de la planification, de l'administration et de l'animation culturelles, ainsi que des moyens de communications de masse, du cinéma, des bibliothèques et des archives, de l'archéologie et de la muséologie.

En ce qui concerne la coopération culturelle, la conférence a été unanime à convenir qu'elle ne pouvait plus s'opérer à sens unique, mais devait être établie sur la base de l'honnêteté, de la sincérité et dans le respect de la valeur et de la dignité de toutes les cultures. Elle a préconisé la création de mécanismes de coordination entre les Etats africains aux niveaux régional et sous-régional.

La conférence s'est félicitée de la collaboration de plus en plus étroite qui s'est instaurée entre l'UNESCO et l'OUA en faveur de la culture en Afrique.

(Extraits de chronique de l'UNESCO)



Aux séances d'ouverture et de clôture, les tambours parlants ont ponctué les interventions des conférenciers...

(1) (2) Textes extraits du discours d'ouverture de la conférence, prononcés par M. Amadou Mahtar M'Bow.

du tchad

conférence des ministres de l'éducation des pays d'expression française

La 29^e session de la conférence des ministres de l'Education des pays d'expression française s'est déroulée à N'Djamena du 26 au 28 février 1976.

Y participaient : la Belgique, le Burundi, le Cameroun, le Canada, le Congo, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, la Haute-Volta, le Mali, l'Ile Maurice, le Niger, la République Centrafricaine, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad, le Togo, et des organismes : les Cames, l'Aupelf, l'Audecam, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique. L'organisation était assurée par le Secrétariat Technique Permanent de la conférence.

Les débats ont porté sur deux thèmes étudiés en commissions :

- La formation des éducateurs ;
- L'enseignement technique et la formation professionnelle.

M. N'gongbet Kosnaye, ministre de l'Education Nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports du Tchad, a prononcé les discours d'ouverture et de clôture.

travaux de la commission I

Après la mise en relief d'une idée fondamentale — celle que le problème de la formation des formateurs procède de la nécessité de réformer les systèmes éducatifs — il a été traité :

- du concept et du profil du formateur.

Le rôle du formateur est désormais indissociable du rôle d'animateur du groupe scolaire et du groupe social, ce qui implique un dépassement du modèle scolaire classique, une ouverture constante à l'innovation, et en même temps qu'une réinsertion dans l'acte éducatif des valeurs traditionnelles des sociétés africaines, une participation à un recyclage permanent pour pouvoir répondre aux impératifs d'une société en mutation rapide.

- Des objectifs, moyens et stratégies de la formation des formateurs.

Etant donné la diversité des contextes des différents pays, il n'a paru ni possible, ni souhaitable de formuler des recommandations générales ; toutefois, il était intéressant de faire connaître des idées originales ou des innovations adaptables, dont quelques-unes ont été signalées dans le rapport ou les résolutions présentés par la commission. Il a été signalé à cette occasion le rôle d'informations réciproques que pourrait jouer le Bulletin de Liaison de la conférence.

travaux de la commission II

Partant des travaux du Séminaire de Dakar, la commission a appuyé la recommandation de ce dernier consistant à créer au niveau de chaque Etat, une structure permanente d'étude et de programmation

dont la mission serait de définir les besoins, d'élaborer les programmes et de rechercher les moyens en impliquant les utilisateurs à tous les niveaux.

La technologie a été présentée comme la meilleure sensibilisation propre à abaisser la barrière entre l'Enseignement technique et l'Enseignement général, les activités manuelles et intellectuelles. Elle semble le préalable indispensable à toute formation professionnelle, et constitue la base d'une formation humaine, intellectuelle et culturelle. Elle doit procurer aux élèves qui n'ont pas la possibilité de poursuivre des études secondaires, une formation assez solide pour leur permettre d'améliorer les conditions de travail agricole et artisanal déjà existants.

Quant à l'organisation de la conférence elle-même, il a été décidé que désormais un thème serait inscrit à l'ordre du jour de chaque session : « Ce thème sera retenu après concertation entre les Etats membres de la conférence, sera étudié par une commission d'experts réunis à cet effet, chargés de préparer un rapport et des projets de recommandation à l'attention des ministres. Ceux-ci se réuniront environ deux mois après avoir reçu ce rapport et ces projets de recommandation, pour les examiner. » Pour la conférence de 1977, le thème retenu est : « Encadrement pédagogique des maîtres du premier et du second degrés ».

Par ailleurs, il y aura fusion des secrétariats de cette conférence et de la conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports, mesure qui sera exposée devant cette dernière par le président en exercice de la conférence.

Enfin, dans la ligne des travaux effectués à Accra en novembre 1975 à la conférence Africacult, et à celle de Lagos en février 1976, réunissant les ministres africains de l'Education, s'est dessinée une orientation nouvelle tendant à scinder les problèmes proprement techniques des problèmes d'orientation plus généraux à l'Afrique, permettant d'inclure un plus grand nombre de pays dans la recherche de solutions communes.

La prochaine session de la conférence aura lieu en Belgique en 1977.

entretien avec Dicongue Pipa

Dicongué PIPA, réalisateur camerounais, a obtenu pour son film « Muna Moto » (1) le premier prix au FIFEPP (2) à Genève. Lors de notre passage à Yaoundé, nous avons pu le rencontrer et il a bien voulu répondre à nos questions.

— Vous venez d'obtenir le premier prix au Fifepp de Genève pour la réalisation de « Muna Moto ».
Est-ce votre premier film ?

J'ai déjà fait deux courts métrages de 25 minutes chacun, mais ce sont de courts essais pour lesquels je tentais de voir comment je m'exprimais à l'aide du cinéma. Les deux datent de 1966 et en fait je ne les montre pas. Ils sont dans des cinémathèques, et personne ne les a vus. Quelques « rares privilégiés » les ont visionnés, mais il faut que j'ai grande confiance en une personne pour lui montrer mes débuts, mes erreurs, car c'était la première fois que je tenais une caméra en main.



Dicongué Pipa pendant le tournage de « Muna Moto »...

(1) Nous avons rendu compte de ce film dans RECHERCHE PEDAGOGIE ET CULTURE Vol. III n° 17-18 (cf) « L'enfant de l'autre ».

(2) FIFEPP : Festival du film d'expression française qui se déroule, en alternance, à Dinard — berceau de sa naissance — et dans une grande ville du monde francophone.

Il vient en outre d'être présenté en février 1976 au dernier Fespaco de Ouagadougou et d'y obtenir le Grand Prix.

— Comment avez-vous réalisé « Muna Moto », et comment le film a-t-il été financé ?

C'est une très longue histoire. Je l'ai réalisée par mes propres moyens. Je suis aussi homme de théâtre, et peut-être plus connu au Cameroun comme tel. Je dirige à Douala une troupe de théâtre qui s'appelle « l'avant-garde africaine », et quand j'ai voulu réaliser ce film, j'ai tout naturellement fait appel à mes acteurs. Pour la majorité, ceux du film appartiennent à ma troupe.

— J'ai en effet été frappée par l'excellence du jeu.

Oui, le héros du film fait partie depuis quatre ans de ma troupe. On se connaît très bien, on travaille toujours ensemble. C'est important, parce qu'il règne entre nous tous un certain esprit. Pendant le tournage du film, chacun se sentait personnellement concerné. C'était leur

que, ce film, je l'ai réalisé presque avec zéro F.

— Comment cela ?

Au bout du compte, on dépense quand même des millions. Parce qu'il a fallu que je fasse la quête, que je mendie à droite et à gauche, que j'aie à faire les bureaux, les salons. Des amis me prêtaient 5 000 CFA voire même 1 000 CFA pour pouvoir faire vivre mon équipe le lendemain, pour pouvoir prendre un taxi afin de transporter le matériel. Le film a été tourné « au jour le jour ». Nous n'avions aucune somme d'argent devant nous, qui nous permette de faire une prévision.

— Avez-vous retribué les acteurs ?

Non, les acteurs appartenant à ma troupe, n'ont en conséquence pas été payés. Ils ne travaillent pas pour de l'argent, mais il est convenu que si un jour le film rapporte, ils toucheront leur part. Certains ont déjà eu quelque chose, car le film a reçu un prix, et j'ai exigé des distributeurs une toute petite avance afin qu'ils se rendent compte qu'ils n'ont pas totalement travaillé pour rien.

— Avez-vous reçu du Ministère de la Coopération une aide en pellicule ou des facilités au montage ?

Une aide non, mais un concours oui. J'établis une nuance, parce que le Ministère français de la Coopération a acheté les droits non commerciaux du film au prix fixé par lui, et somme toute, à un tarif avantageux. C'est une formule qui se défend. Par ailleurs, mon film a eu un accident lors du tournage, et on s'est aperçu à Paris qu'un tiers de la pellicule était abîmé. Il a donc fallu retourner

certaines scènes. Or les premiers visionnements avaient convaincu des personnalités de la Coopération que le film valait la peine d'être terminé. Ainsi donc, on nous a consenti un prêt remboursable du C.A.I. (Centre Audiovisuel International). Ce prêt, je le considère non comme une aide mais comme un concours, puisque je compte le rembourser.

J'ai fait le Conservatoire Libre du Cinéma Français, il s'appelle ainsi maintenant, de 1962 à 1964. A notre époque, il s'appelait le Conservatoire Indépendant du Cinéma Français. Je me suis formé tout seul. Mon père était historien (pas comme on l'entend en Europe). Il avait fait des études sérieuses sur les contes, les fables, les mythes, et je crois que le cinéma est, par excellence, l'art qui répond le mieux à la définition du monde de légendes, contes, fables, etc. C'est un monde un peu merveilleux, à la fois réel et mythique, plus que le théâtre sans doute. A titre anecdotique, j'ai vu des films pendant un an tous les jours. A l'époque j'avais neuf ans. J'étais parmi les premiers spectateurs des films de Charlie Chaplin qui arrivaient à Douala. Ma fatigue était intense, car j'accumulais les veilles en allant tous les soirs au cinéma à mon âge. Mes parents n'étaient pas du tout contents, mais cela ne m'empêchait pas de découvrir un monde merveilleux. C'est ainsi qu'a commencé ma formation, parce qu'une grande curiosité a été suscitée chez moi, et que dès ce temps-là, j'ai commencé à faire du cinéma d'ombre, à composer mon petit projecteur, ou des coupes de papier, alors que je n'en avais pas encore vu dans des livres. Je ne savais pas qu'il existait des kaléidoscopes, etc. Je n'avais même jamais vu de pellicule.

— *Quels sont les réalisateurs que vous avez le plus admirés quand vous alliez si souvent au cinéma ?*

Quand j'allais au cinéma à l'époque, je ne voyais que des acteurs, je ne savais pas qu'une caméra existait. Je pensais que le spectacle de l'écran



Mon héros réagit, il n'accepte pas le fait établi...

était réel. Je ne voyais pas que le réalisateur pouvait exister. Il y avait là devant moi, dans une salle noire, un spectacle vivant avec une lumière qui venait de derrière et qui projetait des images sur un écran. Voilà, c'est tout.

— *Plus tard, quand vous avez décidé de faire du cinéma y a-t-il eu quelques metteurs en scène dont vous avez eu envie de vous rapprocher ?*

Me rapprocher, non. Mais il y en a que j'ai beaucoup admirés. Je cherche toujours ma voie et je ne voudrais pas être influencé par quelqu'un ou par une école. Je tâtonne forcément. Je déboucherai sur quelque chose qui existe déjà, mais j'aurai la satisfaction d'y arriver moi-même. Je ne voudrais pas suivre quelqu'un. Mais, par exemple, j'admire beaucoup Bergman. Je crois que c'est lui que j'admire le plus avec Bunuel. Je

peux dire que le premier film qui m'ait véritablement marqué c'est « **Simon le pêcheur** », réalisé par l'américain Howard Leigh et lorsque j'étais au conservatoire en France, c'est sur ce film que j'ai beaucoup travaillé. J'admire Renoir et Cocteau car ils apportent une dimension poétique. Il est vrai que les surréalistes avaient déjà frayé un chemin, mais Cocteau par sa personnalité et sa vision du monde a apporté autre chose au cinéma français.

— *Y a-t-il une partie autobiographique dans l'histoire que vous racontez ?*

Il y a forcément une partie autobiographique dans la mesure où lorsqu'on écrit une œuvre, elle sort de votre propre imagination. Même si l'on n'a pas vécu certains événements on se projette dans ceux que l'on décrit, on transpose sa propre réaction, on essaye de réagir soi-même aux situations que l'on crée. C'est donc une identification de soi-même à une histoire que l'on invente.

— *Vous vous rattachez beaucoup dans le film à la tradition, soit au début dans les fêtes du ndongo, soit par les sentiments qu'éprouve le neveu vis-à-vis de son oncle. Comment vous situez-vous par rapport au courant de la négritude ?*

La négritude, c'est un mot qui m'a semblé merveilleux à une époque. Aujourd'hui il sonne bizarrement à mes oreilles parce que dans mes propres recherches, je me suis rendu compte que je n'avais pas besoin de négritude. Je vous l'ai dit tout à l'heure, je ne sais pas si c'est par orgueil ou par fierté, mais je crois que la négritude cela n'existe pas. Vous savez, je vais peut-être vous surprendre, je n'ai jamais pensé nègre ou blanc, j'ai pensé humain. Le problème c'est celui de l'humain, tout ce que je fais, j'essaye de le ramener à la dimension humaine. Si je me trouve face à un blanc qui a une manifestation raciste vis-à-vis de moi, je vais réagir en tant qu'humain. On peut dire que la négritude a eu une place à un

moment donné, historique, en tant que philosophie, en tant que manière de penser. Il n'y a pas besoin de définir le nègre ou le blanc, au-dessus de tout cela il y a l'homme.

— *L'amour personnel et romantique que vous décrivez dans la structure familiale donnée, est-il possible dans un contexte semblable, ou avez-vous été influencé par des modèles autres ?*

Je crois y répondre en disant que je me situe toujours au niveau de l'humain. L'amour est par essence le propre de chaque individu et s'exprime bien sûr différemment selon les sociétés. Il n'y a que nos manifestations extérieures, nos comportements, qui faussent la signification réelle et profonde de ce sentiment qu'est l'amour. L'homme d'aujourd'hui aime comme l'homme d'il y a un siècle, seulement il a une voiture, il est plus pressé. Le regard existe toujours malgré la voiture. Les obstacles se déplacent. C'est tout. Nous avons d'autres véhicules de nos sentiments, mais le sentiment est resté le même.

— *Vous avez voulu montrer que cet amour individuel en lutte contre la tradition vient buter non seulement contre des obstacles extérieurs, mais aussi contre des sentiments filiaux qui empêchent l'esprit critique de s'exercer envers la justice. Est-ce une situation très actuelle ?*

C'est le thème fondamental de mon film, mais je ne peux que m'exprimer indirectement. Le problème fondamental, c'est la relation entre le « devoir » et le « pouvoir ». **La jeunesse a des devoirs, les adultes ont le pouvoir, l'individu a le devoir, la société a le pouvoir. On demande tout à la jeunesse, mais on ne lui donne pas le pouvoir de donner ce qu'on lui demande.** Le pouvoir appartient aux adultes, et j'irai même plus loin, pour exprimer ma pensée différemment c'est que, entre la justice et le pouvoir il y a une très grande marge dans les sociétés, qu'elles soient traditionnelles ou modernes. Toujours en faveur du pouvoir.

— *En l'occurrence, ce n'est pas une marge, c'est une alliance.*

Il y a une marge, car la justice exprimée n'est pas la vraie justice. La justice sociale vient toujours à l'aide du pouvoir, quelle que soit la société. L'homme de la rue, le citoyen, n'aura le droit et le pouvoir, que le jour où il pourra se conformer à une certaine forme prescrite par le pouvoir. Un jeune ne devient un adulte normal que lorsque la société l'a absorbé. Tant qu'il n'est pas absorbé il est marginal, et tant qu'il est marginal il n'a que des devoirs. C'est le problème que soulève le film en réalité, sous une forme indirecte qu'il était nécessaire d'adopter.

— *Vous dénoncez une alliance entre une structure familiale, un système détérioré et une sanction juridique issue d'un autre modèle social. Autrefois, les sanctions juridiques étaient adaptées aux structures. Celle que vous décrivez ne l'est pas et fait alliance avec ce pouvoir familial détérioré.*

Justement c'est mon cheminement, je voulais montrer qu'il n'y a pas de salut dans le passé ou dans le présent. Je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve, mais aujourd'hui nous nous rendons compte que le modernisme dont nous parlons n'a pas changé grand chose ou sinon rien au pouvoir de la société vis-à-vis de l'individu. J'ai commencé par la cellule familiale. Dans la famille, il y a le chef de famille. C'est lui qui détient le pouvoir, qu'il soit homme ou femme, il y a un chef de famille. L'enfant subit le pouvoir. Et quand on quitte la structure familiale, on arrive au niveau du village.

Seulement, souvent, quand l'individu prend le pouvoir, il oublie que c'est une fonction et s'identifie à lui.

— *Vous dénoncez un état de fait, mais ce film est désespéré. Vous ne préconisez rien. Comment réagir d'une façon ou d'une autre ?*

Je crois que mon héros réagit, et il réagit plus violemment par son silence que s'il avait tout cassé,

parce qu'il n'accepte pas le fait établi. Il accepte d'aller en prison, mais il n'accepte pas l'injustice.

— *On l'y contraint ?*

Oui, et il accepte le sacrifice de la prison, mais il n'accepte pas l'injustice. Une injustice ne doit jamais être acceptée.

— *La démonstration finale du film est le déchirement du héros entre deux cultures, parce qu'il adhère toujours à des références traditionnelles qui sont caduques, mais il ne s'en rend pas très bien compte. Puis il est aussi soumis à une sanction moderne, et c'est là que se produit l'écartèlement.*

Oui, parce que ce n'est pas par hasard que je l'envoie au marché en ville, ce n'est pas par hasard que je le fais juger devant un palais de justice, ce n'est pas par hasard qu'il monte dans un car de police. Je crois que tous les moments qu'il passe en ville se retrouvent, comme en contrepoint, dans sa vie au village. Tous les symboles utilisés d'abord au village sont répétés en ville. Bien sûr, si on ne fait pas très attention on ne le remarque pas.

Par exemple, il y a un petit chien que l'on retrouve au village, en ville, et dans la séquence du rêve où le masque et le chien alternent. Cela a une signification bien précise, c'est la seule fois où véritablement il se révolte. Mais il ne résout pas le problème, il est comme le chien qui aboie lorsque la caravane passe. Voici des idées que l'on peut laisser aux critiques le soin d'analyser, car ils savent découvrir tellement mieux que nous ce que nous avons voulu dire.

— *Allez-vous rencontrer des obstacles de distribution ?*

Je les rencontre déjà ! Quand mon film a été fini, je l'ai proposé à des distributeurs. Ils ont quand même attendu six mois que j'ai eu le premier prix à Genève, car ils ne savaient pas comment le rentabili-

ser. Mon film, maintenant, est distribué par la Sopacia, qui ne s'occupe que de la distribution en Afrique, mais pas en France ni dans le monde.

— *Et la distribution en Europe alors ?*

Pour l'Europe il faut trouver un autre distributeur. Maintenant que le film a obtenu un premier prix, j'ai l'espoir que les Français le verront. Je serai mal à l'aise si le film n'est pas vu au moins une fois en France. J'espère que les Français trouveront un moyen de le faire projeter, ne serait-ce que pour montrer qu'ils n'ont pas donné inconsidérément leur grand prix. Vous savez que les problèmes de distribution sont gigantesques, et se posent à tous les cinéastes, en particulier aux cinéastes africains. Il est difficile d'exploiter valablement un film africain tant que les Africains n'ont pas le monopole des salles. Je crois qu'à la base il faut une politique de cinéma. Malheureusement, l'Afrique jusqu'à présent, n'a pas encore trouvé la sienne. Les cinémas américain, européen, asiatique, se font, et nous sommes obligés de les subir sans qu'ils nous apportent l'essence fondamentale de ce que nous recherchons. En fait, il n'est nul besoin de nous couper de la culture extérieure, mais encore faut-il que nous ayons les moyens d'apprécier cette culture extérieure à l'aide de notre culture propre. Car les deux cultures vont automatiquement se rejoindre quelque part. Nous ne pouvons pas nous contenter exclusivement d'une culture extérieure. Or, c'est le cas pour le cinéma africain. Il faudrait qu'il y ait, par exemple, 400 films produits en Afrique par an. Cela n'égalerait pas la production américaine. Qu'un Africain puisse voir un film africain sur trois et il comprendrait infiniment mieux ce qu'est le cinéma.

Parce que la masse ne peut comprendre le langage cinématographique, qu'en partant des structures de sa culture propre.

— *Vous savez sans doute que Mustapha Alassane a organisé au Niger des tournées de cinébus. C'est une solution pour la diffusion des films.*

C'est une solution bâtarde, parce que Mustapha Alassane est un réalisateur et non pas un exploitant. Le temps qu'il passe à essayer d'exploiter les films, c'est du temps perdu pour sa création. De telles solutions risquent de freiner le cinéma africain. C'est mon cas aujourd'hui. Je dois m'occuper des premières de mon film au Cameroun, or je suis en train d'écrire un autre scénario. Le fait d'avoir à m'occuper de la distribution de mon film freine la création du second. Si nous avions des structures de distribution, nous serions libérés de cet aspect qui pèse lourdement sur notre création.

On m'a souvent dit : « C'est curieux, dans les films africains, c'est toujours le même « bonhomme » qui fait tout ». Parce qu'il n'y a personne d'autre. C'est le cas de Mustapha Alassane qui doit se promener lui-même avec ses films.

En ce qui me concerne, j'ai été décorateur, assistant-metteur en scène, metteur en scène, réalisateur, régisseur, j'ai écrit le scénario, j'ai fait le découpage, j'ai écrit les dialogues.

La solution du cinébus peut être très valable si c'est une organisation spéciale qui la prend en charge, et non le créateur.

— *Quels sont vos projets ?*

Ils sont très ambitieux. Mon prochain titre est « La Cicatrice ». Je m'attaque là à un problème très épineux qui commence à me faire peur mais j'aime me bagarrer : je voudrais tenter de faire un bilan objectif du fait colonial. Je voudrais essayer de juger objectivement le colonialisme. Ce sera un film historique, mais pas de l'histoire comme on a l'habitude de l'écrire, ce sera de l'histoire vécue. Comment le colonialisme nous a-t-il transformés ? En bien ou en mal ? S'il n'y avait pas eu le colonialisme, que serions-nous ?

Je crois qu'il y a beaucoup de matière à exploiter là-dedans. C'est un peu mon histoire. Ce film sera forcément autobiographique.

Propos recueillis
par Denyse de Saivre

de haute-volta

cinquième fespaco

Ouagadougou : un festival formateur

Contre l'impérialisme qui, depuis toujours utilise largement et lourdement les mass-média pour accroître sa domination économique et idéologique sur d'autres peuples, et qui impose ses héros, ses modes de vie, le cinéma africain tente de se doter d'une fonction critique, comme élément nécessaire pour le développement et la transformation de la société. Les nombreux cinéastes du continent présents à la **cinquième session du Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (Fespaco)**, qui s'était tenu au mois de février dernier, ont montré, lors des débats qui avaient eu lieu, qu'ils sont conscients de l'enjeu idéologique du film. Empoigner une caméra, aujourd'hui, en Afrique, est une attitude militante qui n'a rien à voir avec un quelconque comportement cinéphilique.

Une quarantaine de films de court et de long métrage ont été projetés, les uns en compétition, les autres hors compétition. On remarque cette année la programmation, parmi la seconde catégorie, de films d'autres continents du Tiers-Monde. C'est ainsi qu'a été présenté « **la bataille du Chili** » de Patricio Guzman. On espère que cette



▲ *N'diangane... l'école coranique...
Fattouma dans "L'Héritage"
de Mohamed Bouamari ▼*

orientation sera maintenue et développée.

Les thèmes cruciaux du cinéma africain.

Les structures sociales ankylosées sont l'objet d'attaques virulentes dans nombre de films. Le Camerounais Jean-Pierre Dikongue-Pipa

dénonce, dans « **Muna Moto** » (**Grand prix du Fespaco**), le système de la dot et aussi tout un pouvoir rétrograde qui se maintient en s'appuyant sur certaines traditions.

LE PALMARES

Grand prix : « **Muna Moto** » (« l'enfant de l'autre ») de Jean-Pierre Dikongue-Pipa (Cameroun).

Premier prix d'encouragement : ex-aequo « **Le vent du Sud** » de Slim Riad (Algérie) et « **N'diangane** » de Mahama Traoré (Sénégal).

Second prix d'encouragement : « **Sur le chemin de la réconciliation** » de Bernard Yonli (Haute-Volta).

Prix spécial du jury : ex-aequo « **Nationalité : immigré** » de Sidney Sokhona (Mauritanie) et « **Sejnane** » d'Abdellatif Ben Ammar (Tunisie).

Prix du septième art : « **L'Héritage** » de Mohamed Bouamari (Algérie).

Prix de la délégation spéciale de la commune de Ouagadougou : « **Étoile noire** » de Djingareye Maïga (Niger).

Prix de la critique : « **L'Héritage** » de Mohamed Bouamari pour le long métrage, et « **Paris, c'est joli** » de Inoussa Ousseini (Niger) pour le court métrage.

Prix de l'office catholique international du cinéma : « **Muna Moto** » de Jean-Pierre Dikongue-Pipa.

Mention spéciale au Ghana (le seul pays anglophone présent à la manifestation).

« **Le sang des parias** », du Voltaïque Djim Mamadou Kola, s'en prend de front à l'esprit de caste. Quant au Sénégalais Mahama J. Traoré, il critique violemment l'école coranique dans « **N'diangane** ».

Un thème dominant la manifestation : la femme dans les sociétés africaines. Outre le Grand prix



(« Muna Moto »), une dizaine de films sont consacrés, en partie, aux conditions honteuses dans lesquelles évoluent les femmes de notre continent et à leur nécessaire libération. Dans « **Sous la pluie d'automne** », le Tunisien Ahmed Kéchine met en garde contre un certain comportement misogyne. « **Le vent du Sud** » de l'Algérien Mohamed Slim Riad ridiculise le soi-disant « nif » (honneur) dont se sert la Société (des hommes) pour opprimer la moitié de la population. Moraliste, « **L'Étoile noire** » de Djingareye Maiga (Niger) raconte l'histoire d'une femme qui ramène son mari sur le droit chemin. Dans des décors luxueux, « **le chapeau** » de Gnaon M'bala (Côte d'Ivoire) met en scène des « mal-émancipées ». La seule œuvre qui décrit la participation active de la femme africaine à l'édification de nos sociétés est « **L'Héritage** » de Mohamed Bouamari.

Autres sujets capitaux : l'exode rural et l'émigration en France. « **Le retour** » de Ignace-Solo Randresana (Madagascar), « **Kouami** » de Do Kokou (Togo) et « **Et demain** » de Brahim Babaï (Tunisie) dressent un constat des mouvements migratoires des masses paysannes. Tandis que la Sénégalaise Safi Faye tente d'expliquer les causes dans « **lettre paysanne** ».

Les Mauritaniens Med Hondo et Sidney Sokhona parlent, avec un style direct, des conditions de vie des travailleurs africains en France dans « **les bicots-nègres, vos voisins** » et « **nationalité : immigré** », films qui avaient déjà fait l'objet de comptes rendus dans nos précédents numéros. Ali Ghalem et Nacer Khetari ont choisi le récit fictionnel pour relater les résistances et les luttes de ces travailleurs.

Ce panorama montre que, malgré l'inexistence ou la faiblesse des structures de production/distribution, les cinémas africains poursuivent leurs longues marches vers l'affirmation de leurs cultures nationales. Cependant, dans bien des pays, la confection d'un film demeure un exploit.

Mohand Ben Salama.

de la nouvelle-orléans

troisième congrès mondial de la FIPF (1)

*(La Nouvelle Orléans
26-30 décembre 1975)*

La Fédération internationale des Professeurs de français, fondée en 1969, regroupe actuellement à travers l'Afrique, l'Amérique, l'Asie, l'Europe, 51 associations nationales de professeurs de français langue maternelle, langue seconde et langue étrangère, enseignant à tous les niveaux. Son Troisième Congrès, coïncidant avec le Congrès national de l'American Association of Teachers of French, a réuni à la Nouvelle-Orléans (du 26 au 30 décembre 1975) des participants venus de tous les points du monde, pour quatre journées d'échanges extrêmement denses puisque les thèmes de travail se développaient simultanément, posant aux participants la seule difficulté de ce Congrès, celle du choix. La publication intégrale des Communications et des Comptes Rendus des ateliers, au Bulletin de la Fédération (été 1976) permettra de répondre à de nombreuses frustrations.

Au programme donc,

● « **Plurilinguisme et enseignement du français, langue maternelle, langue seconde, ou langue étrangère** », sous la responsabilité de Andrée Tabouret-Keller (Université de Strasbourg).

● « **Les différentes approches méthodologiques pour la lecture des textes littéraires** » échanges conduits par le Professeur Oreste Pucciani (Université de Los Angeles) et le

Professeur Georges Mounin (Université d'Aix-en-Provence);

● « **L'Amérique et Mimésis : récits de voyances et représentation littéraire** », animateur, le Professeur Richard Frautschi (Penn State University);

● « **Les échanges culturels entre les littératures francophones et la littérature des Etats-Unis d'Amérique aux 19^e et 20^e siècles** », sous la responsabilité du Professeur Edouard Morot-Sir (University of North Carolina).

Trois exposés ont été présentés dans le cadre du thème n° 1.

Les niveaux et fonctions du bilinguisme, par William F. Mackey (Université Laval).

Résultats de l'enquête sur le plurilinguisme, par Andrée Tabouret-Keller (Université Louis Pasteur - Strasbourg).

Représentations des valeurs associées aux langues, par Alain Rey (secrétaire général de la rédaction des dictionnaires Robert, chargé de cours de sémantique à Paris III).

Les ateliers du thème I, autour des communications de William F. Mackey, Alain Rey, Albert Valdman, ont eu pour cadre, les résultats d'une enquête lancée dès 1973 par le Secrétariat Général. A partir des réponses reçues de 30 pays, Andrée Tabouret-Keller présente les informations recueillies sur les conditions linguistiques de l'enseignement du français langue étrangère, seconde et maternelle, dans les différents contextes historiques, socio-économiques et culturels. Les travaux du Congrès ont précisé la problématique de recherches ultérieures pour la prise en compte des situations linguistiques vécues par les élèves hors du cours de français, l'analyse des finalités de l'enseignement en fonction de la façon dont le français s'insère dans la réalité extra-scolaire des collectivités, et l'élaboration d'une stratégie pédagogique adaptée aux situations.

(1) Fédération internationale des professeurs de français.

La démarche des trois autres thèmes plus proche de celle d'un colloque, où l'information réciproque sur les travaux des intervenants prenait le pas sur l'élaboration d'un projet commun de recherche, fit des ateliers le lieu de découvertes et parfois de synthèses qui n'étaient pas attendues. Ainsi pour le thème IV, les demi-journées consacrées à la présence du Nouveau-Monde dans les littératures francophones, au panorama de la littérature québécoise, enfin à l'interaction entre les littératures noires francophone et américaine, dégagèrent une convergence saisissante entre littérature du Québec et littérature africaines, dans le lien qu'elles instituent entre le politique et le littéraire, en un double mouvement de révolte et de quête d'une personnalité neuve. En introduisant le thème II, le Professeur Pucciani souhaitait que l'on cherchât en l'objet pédagogique un point de référence dans le foisonnement des méthodes et des disciplines annexes, au milieu de la crise qui atteint dans leur être, la littérature, la critique et l'école. Deux journées d'un dialogue souvent passionné ont permis d'autres conclusions que l'espoir d'une convergence, le besoin d'une position rigoureuse des problèmes, le sentiment que la synthèse est nécessaire, mais que chacun doit la faire par rapport aux besoins de son enseignement, enfin, l'utilité qu'aurait « une théorie de la pratique ». Sous la diversité des thèmes, la volonté de définir le rôle et les responsabilités des professeurs de français en fonction des besoins de leurs pays respectifs faisait l'unité de ce troisième Congrès, et l'importance des échanges qu'il a rendus possibles.

L'apport spécifique de la F.i.p.f. réside dans ses diversités internes. Parce qu'elle réunit des enseignants de tous les niveaux, elle peut instituer entre les chercheurs universitaires et les professeurs « de la base », un dialogue sans lequel, la recherche se stérilise en circuit fermé, sans apporter aux praticiens — s'ils ne peuvent la questionner à partir de leur expérience — les moyens des renouvellements nécessaires.

D'autre part, son assise internationale parmi toutes les diversités de situation en enseignement du français langue maternelle, langue seconde, langue étrangère, en ren-

dant possible la mise en commun d'expériences aussi diverses que celles de professeurs iraniens, français, nigériens, américains, marocains (entre autres), donne à chacun des éléments pour une meilleure analyse de sa situation propre dans son contexte spécifique.

Enfin dans une période où malgré des succès ponctuels, les difficultés que rencontre l'enseignement du français, imposent aux professeurs des efforts accrus, leur donner l'occasion de mesurer leur solidarité, à travers leurs différences, le dynamisme de la communauté qu'ils constituent, la convergence des efforts novateurs, n'est pas une entreprise inutile. Que ce Congrès ait eu lieu en Louisiane, où l'on sait les efforts du Codofil (1) pour réanimer un enseignement de la langue française, aux Etats-Unis, où

le recul des langues étrangères, notamment du français atteint, selon le Président de l'A.a.t.f. (2) des proportions inquiétantes, n'est pas non plus sans signification ni portée.

En témoignent la participation ou les messages d'organismes officiels, de personnalités de divers pays, dont le passage du Ministre français de l'Education. De même le fait que la Communauté Radiophonique des programmes de langue française, et le Haut Comité de la langue française aient choisi le terrain du Congrès pour lancer un concours et une enquête qui peuvent être également utiles aux enseignants (cf. encart).

(1) Codofil : Conseil pour le développement du Français en Louisiane.

(2) Aatf : American Association of Teachers of French.

La Communauté Radiophonique des Programmes de Langue Française (C.R.P.L.F.) a décidé d'organiser, sous le titre « RICHESSE ET DIVERSITE DE LA LANGUE FRANÇAISE », un concours international d'enregistrements sonores réservé aux jeunes qui, à travers le monde, apprennent le français, que cette langue soit pour eux langue maternelle, langue seconde ou langue étrangère.

Mais d'abord, brièvement qu'est-ce que la COMMUNAUTE RADIOPHONIQUE DES PROGRAMMES DE LANGUE FRANÇAISE, la CRPLF ?

Créée en 1955 cette Communauté se présente tel un groupe de travail permanent instauré par les quatre principaux Organismes de radiodiffusion francophone : La Radio Télévision Belge, la Radio Télévision Suisse Romande, la Société Radio Canada et la Société Radio France.

Au long de ces vingt années d'existence elle n'a cessé, certes, d'étudier les multiples aspects de la vie radiophonique mais, plus que tout, elle a suscité des productions, des co-productions conçues en français, elle a organisé chaque année des concours de textes, d'œuvres musicales, de chansons, d'émissions documentaires ou dramatiques, de compositions radiophoniques — en français.

Aujourd'hui, en prenant l'initiative d'organiser ce nouveau concours « RICHESSE ET DIVERSITE DE LA LANGUE FRANÇAISE » qu'attend la CRPLF ?

Quelques moments d'attention prêtés à la langue française telle qu'elle peut être entendue, ici ou là, dans le monde : langue française universelle mais également langue française régionale, ainsi qu'elle est parlée, non pas forcément dans sa perfection, sa pureté, mais dans son emploi pratique, son usage ; langue parlée, souvent acquise, entée de sonorités diverses et d'éléments culturels hétérogènes ou langue française préservée dans sa personnalité originelle, son vocabulaire, son articulation, sa musicalité ; langue

où se mêlent l'imprévu et le prévu et le trop prévisible, saveurs anciennes et saveurs nouvelles, usures mais aussi reverdissements.

C'est pour préserver tous ces « possibles » que dans le Règlement de notre concours (1) aucun thème n'a été imposé.

Tout au plus ici, formulerons-nous quelques suggestions que vous pourrez avec les vôtres livrer à vos élèves, orientations à peine, sur la nature des enregistrements auxquels ils pourraient procéder : chansons, comptines, jeux d'enfants, anecdotes, scènes de la vie sociale ou de la vie familiale, légendes narrées par quelque ancien, documents sonores recueillis chez un artisan, description de certains travaux manuels, enregistrements d'entretiens, de souvenirs, sans oublier les reportages sur des activités curieuses, des métiers typiques ou insolites, ni les visites de hauts lieux ou les rencontres avec des personnalités locales, des personnages pittoresques, etc.

Aucun thème, nous le répétons, n'est fixé pour ce concours. Nous sommes d'ailleurs persuadés que là où vous êtes, il vous sera donné de trouver quelque sujet original à traiter.

Les enregistrements étant évidemment fondés sur l'emploi de la langue française — obligation.

Dès lors, ce que nous nous permettons de vous demander, c'est de bien vouloir encourager vos élèves à effectuer le plus d'enregistrements possible, de les inciter au travail, les épauler éventuellement, mais sans plus.

L'un des sept voyages et séjours prévus sera justement réservé à l'enseignant qui aura su faire recueillir par ses élèves le plus grand nombre de bobines et de cassettes enregistrées, avant le 31 octobre prochain.

(1) Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous écrire : CONCOURS C.R.P.L.F., Relations Internationales de RADIO-FRANCE, 116, avenue du Pt-Kennedy, 75786 PARIS Cedex 16.

Le Congrès de la Nouvelle Orléans aura donc des suites de diverses natures, et tend déjà la main au Congrès de Bruxelles. Dans l'intervalle, aura lieu la conclusion d'une entreprise conçue par le Bureau dès 1970, précisée en 1972 au Congrès de Grenoble, la parution, en mars 1976, de l'« **Anthologie didactique des littératures d'expression française hors de France** » qui apportera, pour la connaissance réciproque et le dialogue des cultures qu'elle représente, un instrument unique. Pour chacune de ses 9 sections : Afrique Noire, Madagascar, Ile Maurice, Belgique, Haïti, Antilles françaises, Guyane, Louisiane, Liban, Luxembourg, Maghreb, Québec, Suisse, Vietnam, elle présente les évolutions historiques et fait le point des situations actuelles. Outil de travail pour les publics scolaires et universitaires, elle est pour tout amateur de littérature un médiateur vers les œuvres, dans une ouverture que pouvait seule assurer la coopération de quatre équipes internationales (comptant au total 24 collaborateurs) avec pour maître-d'œuvre M. Louis Philippart, Président Fondateur de la F.i.p.f. Le soutien éclairé de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique a rendu possible la réalisation de cet important ouvrage.

Sur le plan interne, l'Assemblée Générale a permis aux Congressistes, à travers les rapports du Président Hardre et de la Secrétaire Générale par l'interim, de mieux percevoir l'ensemble des activités de leur Fédération, en particulier le fonctionnement des quatre Commissions Interrégionales : Afrique Anglophone (Ibadan 1973 - Nairobi 1974 Amérique du Nord (Symposium de Montréal 1974), Europe de l'Ouest Amsterdam 1973, Copenhague 1975), Pays du français langue maternelle (Sèvres 1975). Le Bulletin tire à 2 500 exemplaires; l'augmentation des frais a fait suspendre la parution du « Français sans frontières », La Fédération s'est affiliée de façon permanente à la F.i.p.l.v. (3). Elle siège au Comité Consultatif de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, a le statut d'Organisations Non Gouvernementales œuvrant dans le domaine de l'éducation, près du Conseil de

l'Europe : elle entretient avec l'Aupelf, le Haut Comité de la Langue Française, l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française, le Conseil International de la Langue Française, etc., des relations qui ne peuvent qu'aller se resserrant. A l'intérieur, on espère la prochaine affiliation de

la jeune association des professeurs de français en Iran; un Comité provisoire existe au Sénégal. Le Ministère marocain de l'Education a délégué au Congrès un observateur.

Lucette CHAMBARD
Présidente de la F.I.P.F.

de belgrade

charte internationale pour l'éducation en matière d'environnement

Un colloque a rassemblé au mois d'octobre 1975, à **Belgrade**, 120 éducateurs et hauts fonctionnaires de 65 nationalités différentes. Au cours de leurs travaux, ceux-ci ont adopté une « Charte internationale pour l'éducation en matière d'environnement », où l'on trouve, en particulier, énoncées les idées suivantes :

L'éducation pour l'environnement doit :

- Appréhender l'environnement dans sa totalité, qu'il soit naturel ou créé par l'homme, c'est-à-dire le milieu écologique, politique, économique, technologique, social, culturel et esthétique;
- Être un processus continu d'apprentissage, à l'école et hors de l'école, qui s'étend à la vie entière;
- Adopter une approche interdisciplinaire;
- Se fonder sur une participation active;
- Envisager les grands problèmes du milieu dans une optique mondiale;
- Considérer tout développement et toute croissance dans la perspective de l'environnement.

La charte dit encore :

« La réforme des systèmes et méthodes d'éducation est une condition indispensable à l'adoption de cette nouvelle éthique du développement, et à l'instauration du nouvel ordre économique mondial.

Les gouvernements et les responsables politiques peuvent décréter des changements : ce ne seront jamais que des solutions à court terme, si l'éducation dispensée à la jeunesse du monde n'est pas elle-même transformée. »

C'est une transformation complète des relations entre l'école et le milieu qui se fait jour. Une ligne de recherches, ayant donné lieu déjà à bien des réalisations éparses dans le monde, est officialisée par ce document.

Il s'agit d'une finalité nouvelle de l'éducation, comprise comme une entreprise globale n'ayant pas pour but la seule promotion des individus, mais un développement général et une amélioration des relations sociales en harmonie avec le milieu environnant.

(1) Fédération internationale des professeurs de langue vivante.